Bulletin de santé du végétal

N° 09

Zones non agricoles :
Jardins d'amateurs

du 18/09/2015

bulletin de santé du végétal région Centre

EN BREF

Poireau : le vol de la mineuse du poireau a débuté cette semaine.
Pyrale du buis : vol toujours en cours dans la région ; observation de chenilles sur plusieurs sites de la région.
Préparer 2016 : règles de prévention et les bons gestes
A lire : fiche teigne du poireau et limace.

Dernier bulletin de la saison, merci à tous pour votre contribution !

A vos agendas : le comité technique (bilan de la campagne) aura lieu le mercredi 18 novembre après midi (le lieu reste à définir). Une invitation vous sera envoyée.

Composition du réseau d'observation 2
Parution des bulletins 2
Toutes cultures 3
Arbres fruitiers 4
Tous fruitiers 4
Tous légumes 7
Légumes 7
Salade 7
Poireau 8
Chou 9
Tomate 12
Courgette 13
Espèces ornementales 14
Rosier 14
Hortensia 15
Dahlia 15
Buis 15

Bulletin rédigé par **la FREDON 37** avec les observations de la FREDON 37, la Société d'Horticulture de Touraine (SHOT), les jardins familiaux de St Pierre des Corps, le château de la Bourdaisière, les jardiniers amateurs, l'association des Croqueurs de Pommes du 37, la Société de pomologie du Berry.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Bulletin de santé du végétal ÉCOPHYTO

Bulletin de santé du végétal

N° 09

Zones non agricoles :
Jardins d'amateurs

du 18/09/2015

bulletin de santé du végétal
région Centre

Composition du réseau d'observation

Le réseau d'observation 2015 de la filière Zones Non Agricoles est à ce jour constitué d'observateurs volontaires et bénévoles qui effectuent et effectueront leurs observations concernant un volet de la filière Zones Non Agricoles : **les Jardins d'amateurs (JA).**

La liste de structures partenaires, réalisant les observations indispensables à l'élaboration de ce Bulletin de Santé du Végétal filière Zones Non Agricoles, est présentée dans chaque bulletin en bas de la 1ère page. Merci encore pour leur implication.

La rédaction de ce BSV est assurée conjointement par Marie-Pierre Dufresne (mp.dufresne@fdgdon37.fr) et Cyril Kruczkowski (contact@fdgdon37.fr), tous deux salariés de la FREDON 37 (Fédération Régionale de Défenses contre les Organismes Nuisibles d' Indre et Loire).

L'animation concernant l'arboriculture fruitière sera assurée par Marie Pierre Dufresne, tandis que celle des légumes et espèces ornementales sera suivie par Cyril Kruczkowski.

La recherche de nouveaux observateurs est toujours d'actualité.
N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions relatives à ce bulletin.

Parution des bulletins

Les bulletins ZNA couvriront une période allant de mi-avril à mi-septembre. Neuf BSV ZNA sont prévus cette année : Semaine 17, 19, 21, 23, 25, 28, 32, 36 et 38.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Bulletin de santé du végétal ÉCOPHYTO

Toutes cultures

L'automne est la période privilégiée pour les travaux d'aménagement dans les jardins amateurs. Aussi, il est important de respecter quelques règles de bons sens, simples et efficaces :

Au jardin comme ailleurs, prévenir vaut mieux que guérir !

Une plante installée dans un environnement qui lui convient, bien nourrie, sera plus résistante face aux maladies et aux agressions ; un jardin riche en biodiversité tendra vers un équilibre grâce aux interactions entre les espèces. En respectant les sept règles de prévention suivantes, créer un nouveau jardin, respectueux des équilibres naturels.

La meilleure façon de lutter contre les bio-agresseurs est de cultiver la bonne santé de son jardin !

Les 7 règles de prévention au jardin

Les sept règles suivantes sont issues du site http://www.jardiner-autrement.fr

1- Connaitre l'environnement de son jardin

Deux éléments sont importants à connaitre pour la bonne réussite des cultures : d'une part, le climat de la région et plus encore le microclimat du jardin et d'autre part l'exposition du jardin. Ces éléments peuvent varier en fonction des endroits du jardin : zones très ensoleillées ou à l'ombre, zones ventées ou abritées. Observez votre jardin !

2- Connaitre la nature du sol

Le sol est à la fois le support physique dans lequel s'enracinent les plantes et leur source d'éléments nutritifs, d'eau et d'air. Le sol de votre jardin est-il lourd ou léger, riche ou pauvre en matière organique et éléments minéraux, acide ou calcaire ? La qualité du sol influe considérablement sur le comportement des plantes, leur capacité à se nourrir et à respirer.

Paysage de l'Ile de Bréhat : champs d'hortensia
Photo: internet

3- Choisir les plantes adaptées

Toutes les plantes ont besoin de lumière, d'eau et d'éléments nutritifs mais de grandes différences existent selon les genres et les stades de croissance. Vous avez pris le temps d'analyser le climat, l'exposition et le type de sol de votre jardin, il vous suffit maintenant de choisir les plantes qui apprécieront ces conditions. Que cela soit dans la littérature ou sur les étiquettes en jardinerie, les besoins de chaque variété sont toujours décrits selon ces 3 caractéristiques.

4- Accepter et favoriser la biodiversité

Le jardin est un véritable écosystème. Encourager la biodiversité favorise le développement d'un équilibre entre les espèces. Les auxiliaires biologiques (araignées, coccinelles, chrysopes, hérissons, oiseaux, chauve-souris…) sont nos alliés contre les nuisibles. Plusieurs solutions sont possibles pour attirer ces auxiliaires, comme la constitution de haies champêtres diversifiées, de massifs d'arbustes, plantes vivaces et mellifères, ou la réalisation d'abris.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

5- Adopter des méthodes de lutte préventive

Varier les plantes cultivées d'une année sur l'autre dans les différentes placettes de son jardin permet de rompre le cycle de développement des parasites. Rotation des cultures, compagnonnage (l'œillet d'Inde planté à côté des tomates, éloigne les nématodes des racines de tomates), plantes amies et plantes répulsives font partie des techniques préventives efficaces tout comme les protections physiques contre les ravageurs (filet, glue…).

Un hôtel à insectes 5 étoiles !
Photo: C. Scelles
www.jardiner-autrement.fr

6- Bien entretenir son sol et nourrir ses plantes

La croissance des plantes dépend de la manière dont elles vont pouvoir mobiliser les éléments nutritifs présents dans le sol. Parler de nutrition des plantes, c'est donc parler de la relation entre la plante et le sol. Le sol n'est pas un support de culture inerte. C'est un milieu vivant qu'il faut entretenir. Nourrir son sol c'est nourrir ses plantes.

7- Mieux arroser

Un jardin adapté aux conditions naturelles est un jardin économe en eau. Les excès d'eau peuvent favoriser le développement de maladies et être tout autant nocifs à la bonne santé des plantes qu'une sécheresse.

Un bon binage vaut 2 arrosages !
Photo: Internet

Arbres fruitiers

Tous fruitiers

Les bons gestes

Etat général

L'automne et l'hiver sont les périodes propices pour mettre en place des mesures de préventions simples aidant à réduire les risques vis-à-vis de certains ravageurs et maladies.

Rappels des mesures préventives évoquées dans les bulletins précédents :

Problèmes phytosanitaires	Mesures préventives et prophylactiques
Moniliose des arbres fruitiers	• **Eliminer les rameaux contaminés et les fruits momifiés après récolte et lors de la taille**, afin de réduire l'inoculum d'automne. *Surtout ne pas laisser les rameaux porteurs de chancres et les fruits momifiés aux pieds des arbres !*
Tavelure du pommier et du poirier	• **Supprimer les fruits malades**. • **Eliminer les feuilles après leur chute** *:* par **le balayage** ou **le broyage des feuilles**, on élimine une partie des formes de conservation hivernale de la tavelure (périthèces). On abaisse ainsi

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

	le niveau d'inoculum d'automne. Le balayage limite la pression en maladie par élimination matérielle de la source de contamination. Le broyage des feuilles limite la pression tavelure, en favorisant leur décomposition. L'intervention doit être faite rapidement après la chute des feuilles, pour optimiser la décomposition dès le début de l'hiver. *Il faut veiller avant le broyage à ramasser les bois de taille porteur de chancres du sol !* • **Planter de préférence des variétés tolérantes :** On constate une nette inégalité de sensibilité à la tavelure selon les variétés. Il est conseillé de planter de préférence des variétés tolérantes ou peu sensibles à la tavelure dans les jardins et les vergers amateurs (Belle de Boskoop, Reine des Reinettes, Reinettes Clochard, Reinette Grise du Canada, Conférence …).
Black Rot de la vigne 	• L'élimination des feuilles présentant des taches peut limiter les contaminations et le développement de la maladie sur les grappes. • Eliminer (**brûler**) les bois porteurs de grappes desséchées.
Chancres divers 	• **Eliminer les rameaux contaminés, les branches présentant des symptômes suspects de chancres, les bois morts lors de la taille**, afin de réduire l'inoculum d'automne. *Surtout ne pas laisser les rameaux porteurs de chancres et les fruits momifiés aux pieds des arbres !*
Maladies dues à des champignons ***Tavelure, oïdium, moniliose, cloque du pêcher, maladie criblée des fruitiers à noyaux …***	• Tailler de façon à **favoriser une bonne aération** des arbres : permet de limiter les temps d'humectation du bois et du feuillage. • Désinfecter les outils. • **Espacer** les arbustes lors de la plantation • **Eliminer** les éléments présentant des **symptômes suspects** (rameaux, feuilles, fruits …).
Cochenilles 	• **Brosser les troncs et branches des arbustes et arbres infestés par les cochenilles** pour décrocher les boucliers des cochenilles.
Carpocapses du pommier et du poirier **Mais aussi …** **Carpocapses des prunes**	• **Supprimer les fruits véreux**. • Oiseaux et chauves-souris sont des prédateurs naturels du carpocapse, **installer des nichoirs** afin de favoriser leur présence. • Les chenilles de carpocapses hivernent dans les anfractuosités des troncs d'arbre. Il existe donc un moyen simple de réduire la population en carpocapses en positionnant autour des troncs de pommiers et de poiriers des **bandes pièges cartonnées**. Les chenilles se réfugient alors dans les alvéoles des bandes cartonnées. Ces bandes cartonnées sont fabriquées dans des cartons à alvéoles suffisamment larges pour constituer un refuge pour les chenilles. Elles sont posées sur les arbres au début des éclosions des chenilles de 1ère génération, à une trentaine de centimètre du sol, alvéoles orientées verticalement. Ces bandes cartonnées doivent être retirées et brûler en début d'hiver (fin octobre ou novembre).

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Hoplocampes du poirier **Mais aussi …** **Hoplocampes du pommier** **Hoplocampes du prunier**	• **Supprimer les fruits véreux**. • Poser des pièges chromatiques blancs au printemps pour une élimination massive des adultes (voir période dans les BSV)
Drosophila suzukii 	• **Détruire les fruits atteints** pour limiter le développement des ravageurs (Attention, *D. suzukii* peut terminer son cycle dans les fruits laissés au sol ou sur les tas de compost). • Veiller à la **bonne aération des plantations**. • **Ne pas laisser de fruits en sur-maturité** ou infestés sur le plant ou tombés au sol. Ces déchets sont à évacuer des parcelles de cultures et détruits régulièrement au moment de la récolte. • **Ne pas laisser de fruits sur les cultures** si la récolte est compromise. • **Elimination des fruits potentiellement contaminés** : enfermer les déchets dans des sacs hermétiques ou dans des conteneurs fermés pour asphyxier les drosophiles. Ne pas enterrer les déchets car les *D. suzukii* peuvent remonter et s'échapper.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Tous légumes

Gastéropodes, limaces

Etat général

Avec les précipitations abondantes de ces derniers jours, on observe le retour des limaces et escargots sur plusieurs sites du réseau.
Pour plus d'informations, consulter le fiche limace.

Prévision

Risque modéré à élevé en cas de périodes humides.
Surveiller surtout vos semis et jeunes plantations

Légumes

Salade

Contexte d'observations

Communes d'observation	
Indre et Loire	Montlouis sur Loire, St Cyr sur Loire
Loir et cher	Mazangé
Loiret	Orléans, St Jean de la Ruelle, St Jean le Blanc, Fleury les Aubrais, St Pryvé St Mesmin

8 sites d'observation.
Les stades s'étalent du repiquage à la récolte.

Maladies cryptogamiques

Etat général

Toujours très peu de signalement de maladies cryptogamiques (aucune observation de mildiou).
Sur des salades proches de la récolte, on observe un peu de pourriture grise voire de la sclérotiniose sur quelques sites du Loiret mais les signalements sont anecdotiques.

Prévision

Le risque est modéré en cas de précipitations et faible par temps sec.
Surveiller en priorité les salades proches de la récolte.

Limaces

Etat général

A Montlouis, de nombreuses salades en fin de récolte sont infestées de limaces (1 à 5 par pied). Les dégâts commencent à être importants.

Prévision

Le risque est modéré en cas de précipitations.
Surveiller les jeunes plantations.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Poireau

Contexte d'observations

Communes d'observation	
Indre et Loire	Montlouis sur Loire
Loir et cher	Mazangé
Loiret	Orléans, St Jean de la Ruelle, St Jean le Blanc, Fleury les Aubrais, St Pryvé St Mesmin
Cher	Méreau

9 sites d'observation.

Les stades varient du repiquage à la croissance et au grossissement du bulbe.

Mouche mineuse du poireau (Phytomyza gymnostoma)

Etat général

Les premières piqûres sur ciboulette ont été observées en début de semaine. **Le vol de la mouche mineuse du poireau est donc en cours !**

Seuil de nuisibilité

Il n'a pas été établi de seuil de nuisibilité pour cette mouche. L'activité de nutrition est nécessaire et précède de peu la ponte. On considère donc que le risque est lié à la présence de piqûres de nutrition.

Prévision

Le risque est important pour l'ensemble des alliacés.

Rappel :

Comment surveiller le vol de la mouche mineuse du poireau ?

En maraichage professionnel, le vol de la mouche mineuse du poireau est surveillé avec beaucoup d'attention car les dégâts qu'elles occasionnent sur les poireaux d'automne sont parfois très importants.

Le suivi de la mouche mineuse du poireau est réalisé sur une plante indicatrice (ciboulette) et consiste à détecter les piqûres de nutrition de cette mouche.

Avant de pondre leurs œufs, les mouches vont rapidement s'alimenter sur les alliacées et notamment sur la ciboulette qui est très attractive. Des pots de ciboulettes sont disposés sur plusieurs sites de la région. Les observations consistent à rechercher plusieurs fois par semaine, les piqûres de nutrition sur les nouveaux brins de ciboulette.

Ces piqûres sont très caractéristiques : **il s'agit de petits points blancs alignés verticalement.**

Ainsi, dès que les premières piqûres sont observées sur les feuilles de ciboulette, on en déduit que le vol est en cours et que la ponte est imminente.

N'hésitez donc pas à planter des ciboulettes à proximité de votre jardin et à observer plusieurs fois par semaine, la présence ou non de piqûres.

Photo: Marie-Pierre Dufresne - FREDON 37.
Piqûre de nutrition

Méthodes alternatives

- Poser un filet anti-insecte dans votre jardin **dès l'observation des premières piqûres** *(pour plus d'info, relire attentivement la fiche mineuse du poireau parue lors du BSV ZNA n°6 du 10 juillet).*

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Teigne du poireau (Acrolepiopsis assectalla)

Piégeage de la teigne

D'après le BSV Légumes, les captures de papillons sont de nouveau en augmentation, sauf dans le Loiret. Il n'est pas observé de nouvelles sorties de chenilles.
Sur le réseau ZNA, aucune teigne n'a été observée.
Pour plus d'informations, consulter le fiche teigne du poireau.

Prévision

Le risque est modéré en région excepté dans **le Loiret où il est faible.**

Méthodes alternatives

- Possibilité de placer un piège à phéromone pour capturer les papillons (nocturnes) et ainsi détecter l'arrivée des futures chenilles.
- Placer des filets anti-insectes.
- Favoriser la faune auxiliaire en plaçant des nichoirs.

Rouille du poireau (Puccina porri)

Etat général

La rouille est détectée sur quelques sites du Loiret et aussi à Montlouis. Pour le moment, celle-ci se développe sur les variétés les plus sensibles.
Pour plus d'info sur la biologie du champignon, se reporter au BSV ZNA semaine 36.

Prévision

D'après le BSV Légumes, **le risque reste faible** excepté **sur variétés sensibles où il est élevé**.

Méthodes alternatives

- Choisir des variétés résistantes.
- Pratiquer la rotation des cultures (veillez à ne pas replanter du poireau au même endroit chaque année).
- Ne planter pas trop serré.
- Arroser de préférence au matin.
- En cas de fortes contaminations, retirer les plantes atteintes et les éloigner de la culture (les enfouir ou brûler).

Chou

Contexte d'observations

Communes d'observation	
Indre et Loire	Montlouis sur Loire
Loir et cher	Mazangé
Loiret	Orléans, St Jean de la Ruelle, St Jean le Blanc, Fleury les Aubrais, St Pryvé St Mesmin
Cher	Méreau

8 sites d'observation.

Les stades varient de la plantation au début de récolte.

Altises des crucifères

Etat général

Aucun signalement. Avec l'arrivée de l'automne, les altises ne nous embêteront plus pour cette année.

Prévision

Le risque est faible voire nul.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Chenilles défoliatrices diverses

Etat général

Ces derniers jours, le temps pluvieux et venteux a contrarié les vols des papillons. Du coup, peu d'observations de dégâts de chenilles, exceptées à Montlouis et dans le Loiret où les défoliations persistent.

Plusieurs espèces de chenilles peuvent être présentes :

- La piéride de la rave (*Pieris rapae*) et du chou (*Pieris brassicae*)
- La noctuelle Gamma (*Autographa gamma*) et Mamestra (*Mamestra brassicae*)

Description des piérides (du chou et de la rave)

Les papillons sont facilement reconnaissables : l'adulte mesure de 4 à 6 cm d'envergure. Son corps est brun-noir et mesure 2 cm de long. Il possède 2 paires d'ailes blanches à la face supérieure, plus jaunâtre en dessous avec des taches variables.
Les oeufs de piérides sont jaune citron. Les femelles de la Piéride du chou (*Pieris brassicae*) pondent 200 à 300 œufs qu'elles déposent par paquets de 20 à 40 à la face inférieure des feuilles de choux-fleurs, choux verts, navets et, plus rarement des choux rouges et des radis. Les femelles de piérides de la rave (*P. rapae*) pondent des oeufs isolés. Ces oeufs libèrent au bout d'une dizaine de jours de petites chenilles qui demeurent quelques temps groupées. Elles se dispersent par la suite.
Les chenilles, notamment de piérides du chou, peuvent causer des dégâts spectaculaires, ne laissant aux feuilles que les nervures.
Les chenilles ont la tête noire et possèdent 3 paires de pattes. Leur corps est globalement vert grisâtre avec 3 lignes jaunes, parsemé de petites taches noires et de nombreuses soies.

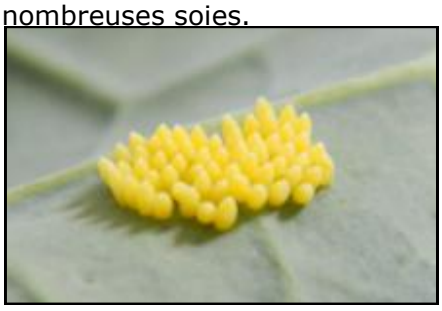

Photos: Cyril Kruczkowski - FREDON 37. Les 3 photos du haut montrent la ponte et les chenilles de la piéride du chou (Pieris brassicae).
Les 2 photos du milieu montrent la ponte (œuf isolé) et la chenille de la piéride de la rave (Pieris rapae)
Les 2 photos du bas montrent à quoi ressemble globalement un adulte de piéride ainsi que les dégâts sur chou.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Description des noctuelles (Mamestra et Gamma)

Mamestra brassicae :

Adultes : ils mesurent entre 40 et 45 mm d'envergure. Les ailes antérieures sont brun verdâtre, les ailes antérieures sont gris clair.

Larves : les chenilles peuvent mesurer jusqu'à 45 mm au dernier stade larvaire. Le corps est vert à brun grisâtre avec une ligne médio/dorsale blanchâtre.

Œufs : ils sont pondus en groupe ou isolés, généralement sous les feuilles.
Les œufs sont aplatis, de couleur blanc verdâtre.

Photos: Marie-Pierre Dufresne - FREDON 37. Papillon et chenille Mamestra brassicae

Autographa gamma :

Adultes : ils mesurent entre 40 et 45 mm d'envergure. Les ailes antérieures sont brun verdâtre, les ailes antérieures sont gris clair. Le papillon se reconnaît facilement grâce aux 2 taches blanches sur ses ailes.

Larves : les chenilles peuvent mesurer jusqu'à 45 mm au dernier stade larvaire. Le corps est vert clair avec des lignes blanchâtres dorsales longitudinales.

Œufs : ils sont pondus en groupe ou isolés, généralement sous les feuilles.
Les œufs sont aplatis, de couleur blanc verdâtre.

Photos: Marie Pierre Dufresne et Cyril Kruczkowski- FREDON 37. Papillon et chenille Autographa gamma

Photos: Internet et Cyril Kruczkowski- FREDON 37. Ponte et dégâts sur chou.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Prévision

Le risque est important en cas de temps doux, sec et calme (absence de vent ou vent faible).
Soyer vigilant.

Méthodes alternatives

- Observer attentivement vos cultures puis éliminer manuellement les œufs portés sur les feuilles et les jeunes chenilles.
- En cas de fortes attaques, détruire les pieds complètement infestés.
- Possibilité de placer un piège à phéromone pour capturer les papillons (nocturnes) et ainsi détecter l'arrivée des futures chenilles.
- Placer des filets anti-insectes.
- Favoriser la faune auxiliaire en plaçant des nichoirs.

Tomate

Contexte d'observations

Communes d'observation	
Indre et Loire	St Genouph, Montlouis sur Loire, St Cyr sur Loire
Loir et cher	Mazangé
Loiret	Orléans, St Jean de la Ruelle, St Jean le Blanc, Fleury les Aubrais, St Pryvé St Mesmin
Indre	La Chatre
Cher	Méreau

11 sites d'observation.
Fin de production.

Mildiou (*Phytophtora infestans*), alternariose, (Alternaria sp., Pourriture grise (Botrytis cinerea).

Etat général

Les cultures arrivent en fin de cycle et sont donc très vulnérables aux maladies. Sur de nombreux sites, on observe des maladies cryptogamiques qui touchent tous les organes de la plante (feuilles, tiges, fruits).

Prévision

Le temps très pluvieux accentue le développement de ces maladies.
Le risque est globalement élevé.

Méthodes alternatives

- Supprimer les parties atteintes par le mildiou (les éloigner et les détruire loin de vos cultures).
- Favoriser au maximum l'aération de vos pieds de tomates (effeuillage, taille).
- Désherber autour des pieds de tomates afin de limiter l'humidité ambiante (et la concurrence alimentaire).
- Arroser de préférence au matin et uniquement au pied.
- Pratiquer la rotation des cultures avec des légumes autres que les Solanacées. *Attention la pomme de terre est une Solanacée.*
- Choisir des variétés résistantes.

Plus d'infos, se reporter au BSV ZNA n°6 semaine 28 ainsi qu'à la fiche Mildiou.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Maladies physiologiques diverses : éclatement des fruits, cul noir, déformation des fruits.

Etat général

Eclatement des fruits : avec la persistance des précipitations, on observe encore beaucoup de fruits éclatés. Ils sont dus à un afflux trop important d'eau ayant entraîné un manque d'élasticité de l'épiderme.

Fente, cicatrices diverses : provoquées par des changements brutaux de températures et/ou d'arrosage ayant entraîné une mauvaise pollinisation.

Photos: Cyril Kruczkowski - FREDON 37.

Prévision

Le risque est modéré en cas de précipitations abondantes.
Surveiller surtout les variétés sensibles.

Courgette

Contexte d'observations

Communes d'observation	
Indre et Loire	St Genouph, Montlouis sur Loire
Loiret	Orléans, St Jean de la Ruelle, St Jean le Blanc, Fleury les Aubrais, St Pryvé St Mesmin
Loir et Cher	Mazangé

9 sites d'observation.
Les stades varient de la plantation à la récolte

Oïdium (*erysiphe cichoracearum*)

Etat général

On retrouve le champignon sur quasiment la majorité des sites d'observations. Les infestations vont de l'apparition de petites taches au recouvrement total des feuilles.
Les courgettes en fin de récolte ainsi que les variétés sensibles sont les plus exposées.

Prévision

La baisse des températures nocturnes est favorable, **le risque est élevé.**

Méthodes alternatives

- Supprimer les parties les plus oïdiées.

Plus d'infos, se reporter au BSV ZNA n°7 semaine 36

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Espèces ornementales

Rosier

Contexte d'observations

Communes d'observation	
Indre et Loire	Montlouis sur Loire, St Genouph, Fondettes
Loir et cher	Mazangé
Loiret	Orléans
Eure et Loir	Barjouville

6 sites d'observation.
Rosier de plein champ. Stade floraison.

Pucerons sp.

Etat général
Toujours aucun signalement. Avec l'arrivée de l'automne, les populations de pucerons vont progressivement disparaître.

Prévision
Le risque est nul à faible.

Maladies des taches noires et rouille

Etat général
Ces maladies se sont surtout exprimées sur des variétés sensibles.
La maladie des taches noires a été le plus observée sur les jardins.

Prévision
Avec l'arrivée de l'automne, ces maladies ne représenteront plus de menaces pour le rosier.
Risque globalement modéré sur variétés sensibles

Méthodes alternatives
- Sur les sites sensibles, l'élimination des organes touchés peut permettre de ralentir la maladie qui peut entraîner la défoliation des rosiers touchés en cas de forte attaque.
- Choisir des variétés résistantes ou moins sensibles à la maladie. Une phrase présente sur l'étiquette mentionne cette spécificité et fait souvent l'objet de l'attribution d'un label de qualité. Se renseigner auprès du fournisseur.
- Favoriser l'aération des plantes.

Oïdium

Etat général
La maladie est restée très discrète sur les parcelles du réseau. Les conditions très pluvieuses de ces derniers jours n'ont pas été favorables à la maladie.

Rappel : contrairement à bon nombre de maladies cryptogamiques (mildiou, pourriture grise, cladosporiose, anthracnose ….), l'oïdium est un champignon qui n'a pas besoin de beaucoup d'eau (précipitations) pour se développer. Une légère humectation du feuillage, type rosée lui suffit.

Prévision
Risque globalement faible

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Hortensia

Contexte d'observations

Communes d'observation	
Indre et Loire	Montlouis sur Loire, St Genouph, Fondettes
Loir et Cher	Mazangé

4 sites d'observation.
Stade : floraison, fin floraison.

Etat général

La culture est en bon état sanitaire.

Dahlia

Contexte d'observations

Communes d'observation	
Indre et Loire	Montlouis sur Loire, St Genouph, Fondettes
Loiret	Orléans, St Jean Le Blanc, Fleury les Aubrais

6 sites d'observation.
Stade : floraison.

Pourriture blanche

Etat général

A Montlouis, la sclérotiniose observée il y a 2 semaines a continué son développement à cause des fortes précipitations. Certaines variétés plus fragiles sont dépérissantes. Les symptômes se traduisent par un dessèchement des tiges. Lorsqu'on décortique celles-ci, on retrouve de la pourriture blanche ainsi que les sclérotes (organes de conservation du champignon).

Prévision

Risque élevé dans le secteur de Montlouis, ailleurs, il convient de rester vigilant.

Buis

Contexte d'observations

Communes d'observation	
Indre et Loire	Montlouis sur Loire, Fondettes, St Cyr sur Loire
Loiret	Orléans
Loir et Cher	Mazangé, Blois
Eure et Loir	Barjouville

7 sites d'observation.

Piégeage de la pyrale du buis (Cydalima perspectalis).

Situation du réseau de piégeage 2015

Le réseau de piégeage s'appuie également sur des données du réseau BSV HORTI- PEPI.

	Nbre de pièges Dépt 37	Nbre de pièges Dépt 41	Nbre de pièges Dépt 45
Pyrale du buis	**2** (Montlouis sur Loire et Villandry)	**1** (Lunay)	**3** (Orléans*2 et St Cyr en Val)

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Résultats de piégeage

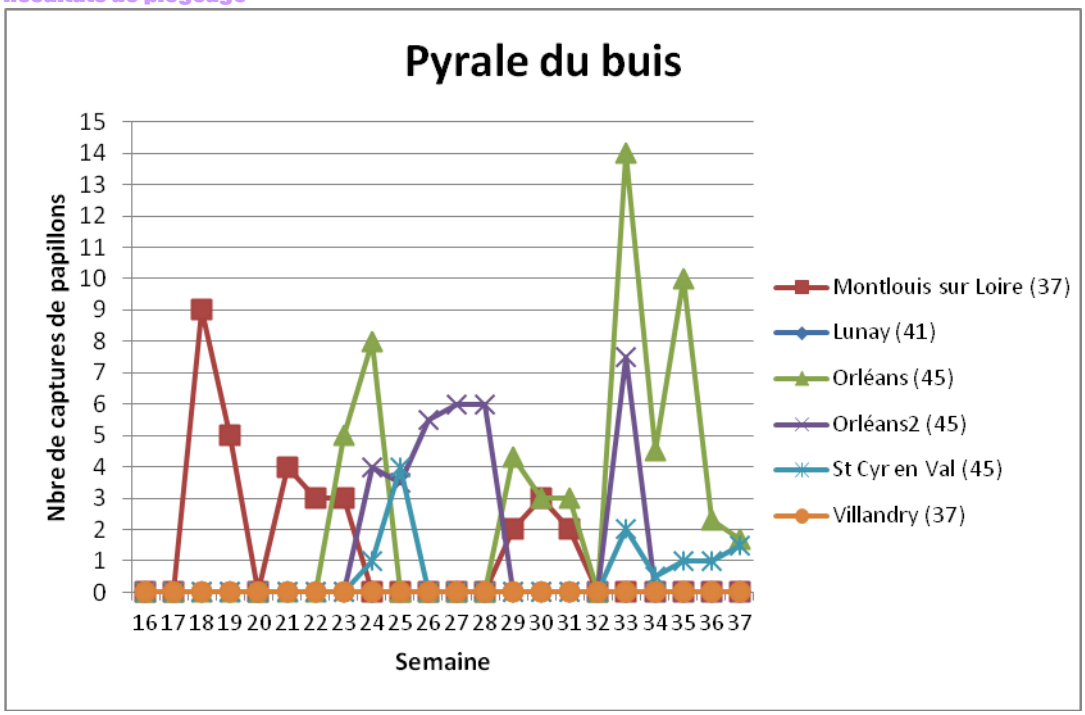

On observe toujours des captures plutôt faibles dans les secteurs de St Cyr en Val et Orléans. Ailleurs, aucune prise.

Hors réseau de piégeage, on signale également la capture de papillons à Fondettes et la présence de chenilles à Barjouville et Saint Cyr sur Loire.

Prévision

Le vol est cours en cours dans la région, probablement le 3ème de la saison. Cependant les captures restent plutôt faibles.

Le risque est globalement modéré et élevé dans certains secteurs comme à Orléans et Fondettes.

Il convient de rester très vigilant car le vol de la pyrale du buis peut perdurer jusqu'à fin octobre. Il ne faut pas relâcher la vigilance.

Méthodes alternatives

- Ramasser les chenilles ou les nymphes.
- Placer un piège à phéromone pour détecter le début de chaque vol et son intensité.
- Traitement biologique sur les chenilles à base de bactéries entomopathogènes (*Bacillus thurengiensis*).

C'était le dernier bulletin de la saison.

Un grand merci aux jardiniers amateurs de la région Centre qui concourent, par leurs observations, à faire vivre ce bulletin.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018